

Lemieux, Vincent et Hudon, Raymond, *Patronage et politique au Québec : 1944-1972*, Sillery, Éditions du Boréal Express, 1975, 187 p.

André-J. Bélanger

Volume 8, Number 1, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700760ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700760ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bélanger, A.-J. (1977). Review of [Lemieux, Vincent et Hudon, Raymond, *Patronage et politique au Québec : 1944-1972*, Sillery, Éditions du Boréal Express, 1975, 187 p.] *Études internationales*, 8(1), 123–124.
<https://doi.org/10.7202/700760ar>

des concepts insuffisants et, par conséquent, trop limitées par rapport à l'objet d'étude qu'elles veulent disséquer, elles forcent l'auteur à exclure de son champ d'analyse les éléments fondamentaux de la politique locale au Japon, surtout les antagonismes de classe.

Le lecteur qui voudrait obtenir un exposé clair de la situation de pouvoir dans des petites villes japonaises devra donc chercher ailleurs que dans ce livre de Kuroda. Car l'auteur n'utilise pas les moyens théoriques et méthodologiques qui lui permettraient d'élucider avec profit la structure du pouvoir dans les régions semi-urbaines du Japon.

Bernard BERNIER

*Département d'anthropologie,
Université de Montréal*

LEMIEUX, Vincent et HUDON, Raymond,
*Patronage et politique au Québec :
1944-1972*, Sillery, Éditions du Boréal
Express, 1975, 187p.

Destiné à un vaste public, cet ouvrage porte sur un phénomène très observé au Québec, mais qui, au dire de ses auteurs, serait le propre de toutes les démocraties, dans la mesure où ces dernières suscitent une compétition entre formations politiques. Comme l'annonce le titre, cette étude couvre exclusivement la période de 1944 à 1972, c'est-à-dire, le 2^e gouvernement d'Union nationale de M. Duplessis, les « cent jours » de M. Sauvé, le quasi-intérim de M. Barrette, le gouvernement de M. Lesage, les deux administrations unionistes de MM. Johnson et Bertrand, et les trente premiers mois du cabinet Bourassa, libéral (qui, comme on le sait, a essuyé un sérieux revers électoral en novembre dernier). Il y a là une période suffisamment longue et diversifiée pour permettre de tirer certaines conclusions. Les sources utilisées reposent, en gros, sur le recensement de plus de 2 500 cas relevés dans un assez grand éventail de journaux, et sur plus d'une centaine d'entrevues.

D'entrée de jeu, les auteurs déterminent, en bons analystes, les frontières de leur champ d'observation. Leur définition du patronage dit politique porte sur une relation de type discrétionnaire mettant en présence un patron et son client. Elle permet de dégager trois traits distinctifs, à savoir, un caractère discrétionnaire, un avantage tirée par le client qui se soustrait d'une certaine impuissance vis-à-vis des appareils, et un autre avantage tiré, cette fois, par le patron, qui renforce sa position dans ses rapports avec des formations rivales. Les prestations du client au patron se font sous forme de votes, d'argent, de travail d'élection etc. en retour d'avantages spécifiques à l'intention du client, soit, par exemple, un poste dans la fonction publique... Dans l'esprit des auteurs, il semble désirable qu'il existe dans cette relation d'échange un certain équilibre, la dissymétrie entraînant une forme perçue, par les agents eux-mêmes, comme excessive. Par ailleurs, le patronage n'est pas nécessairement illégal de nature, il peut très bien se dérouler dans le cadre innocent de la légalité.

De 1944 à 1972, le patronage a certes eu le temps d'évoluer. En dépit des dénégations des uns et des autres, Lemieux et Hudon ont tout lieu de croire que le patronage n'a pas disparu. Il connaîtrait plutôt des mutations. Après une période de forte intensité, située entre 1952 et 1962, le patronage a dû se soumettre à des règles plus contraignantes. Les lois plus restrictives touchant les dépenses électorales, l'obtention d'emplois dans la fonction publique, l'attribution de contrats etc. ont eu pour effet évident de réduire les marges de manœuvre du « petit patronage ». Ainsi, depuis 1962, le rôle de l'organisateur d'élections, si puissant jadis dans les circonscriptions à dominante rurale, ne serait estompé progressivement au profit du député. On peut penser que ces petits « Tammany Halls » ont connu, comme à New York, leur déclin avec la prise en

charge plus immédiate par l'État de la sécurité sociale.

Lemieux et Hudon en viennent assez rapidement à distinguer une facture différente au patronage selon qu'il est exercé par l'Union nationale ou le parti libéral. Tout en respectant le caractère relatif de ce phénomène, ces auteurs reconnaissent d'emblée des types de patronage correspondant en quelque sorte à la clientèle, à l'idéologie et à la forme d'action du parti intéressé. L'Union nationale aurait tendance à adopter une attitude plus électoraliste dans ses rapports avec le public. Son patronage se voudrait plus généralisé, plus ouvert, afin d'obtenir en retour le plus d'adhésions possibles à sa cause. Il viserait en particulier les collectivités locales en vue de s'attirer la faveur des élites et des notables, relais indispensables à une implantation de type primaire (de rapports face-à-face) avec l'électeur. Cette action se comprend très bien dans l'univers rural qui est celui de cette formation politique.

Le parti libéral opérerait davantage pour un patronage fondé sur une base d'affaires. Il transigerait plutôt avec la grande entreprise. Il rechercherait également à récompenser en fonction d'un donnant-donnant, une allégeance sûre, au lieu de vouloir s'en créer de nouvelles. Sans être une règle absolue, bien sûr, les libéraux auraient tendance à favoriser plus exclusivement les amis, allant même souvent au népotisme. Famille quand tu nous tiens ! M. Tasche-reau, on se rappellera, est tombé en juin 1936, à cause, en partie, d'un frère Antoine un peu trop visible... Quelques trente-cinq ans après, M. Bourassa put « jouir » de la présence de sa belle famille jusque dans son propre Conseil des ministres...

Après avoir identifié le patronage politique et ses formes, Hudon et Lemieux en arrivent, en dernière partie, à l'évaluer. À cette occasion, la parole est laissée aux intéressés qui essaient, tant bien que mal, soit d'en légitimer l'exercice, souvent au nom des opprimés et des démunis, soit

encore de le condamner. Les auteurs se réservent leur jugement pour les toutes dernières pages. Il se veut nuancé : condamnation, on s'y attendait, du caractère proprement discrétionnaire du phénomène. À sa décharge, le « petit patronage », apatage de l'Union nationale, offre, à leurs yeux, l'avantage d'une forme de décentralisation dans la détermination des choix publics – surtout administratifs. Par contre, il aurait le défaut d'être source d'incohérence et de centralisation eu égard à la fixation des grands choix politiques. L'avis est circonstancié et fondé finalement sur une vision plus globale d'un idéal politique.

Lemieux et Hudon ne se sont pas proposé dans cet ouvrage de présenter une somme savante sur la question. Au contraire, l'exposé s'en tient à certains concepts clairement circonscrits. Les illustrations abondent, permettant de la sorte une lecture relativement facile.

Au lieu d'emboîter le pas dans la dénonciation moralisante à laquelle on nous a habitués, les auteurs ont préféré le terrain plus circonspect de l'analyse méthodique. Les conclusions qu'ils en tirent gagnent alors en impact.

Avec l'avènement du parti Québécois, s'ouvre probablement un nouveau chapitre dans l'évolution de cette relation politique entendue comme nécessaire.

André-J. BÉLANGER

*Département de science politique,
Université de Montréal*

PALMER, Norman D. (ed.), *A Design for International Relations Research : Scope, Theory, Methods and Relevance*, Philadelphia, The American Academy of Political and Social Science (Monograph 10 in a series sponsored by the Academy), 1970, 307p.

Malgré sa date de publication, cet ouvrage, de par son sujet, à savoir les rela-